

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 27 (1997)  
**Heft:** 12  
  
**Rubrik:** Courier : pour qui les milliards?

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Pour qui les milliards?

Dans le numéro 7/8 de «Générations», je suis tombé, dans la rubrique du courrier des lecteurs, sur le titre «La Suisse manipulée», avec lequel vous avez ouvert une parenthèse sur le problème du «Fonds de solidarité» de quelques milliards de francs proposé par le président du Conseil fédéral aux deux chambres réunies du Parlement.

Dans l'introduction, vous expliquez que ce fonds va servir à régler «le problème de fonds en déshérence». Une affirmation absolument fausse. Déjà au moment de la publication de cette proposition faite par le président, elle prêtait à confusion, car une grande partie de la population, en Suisse et à l'étranger, croyait que les sept milliards de la Banque Nationale allaient être distribués. Vous avez simplement confondu deux choses:

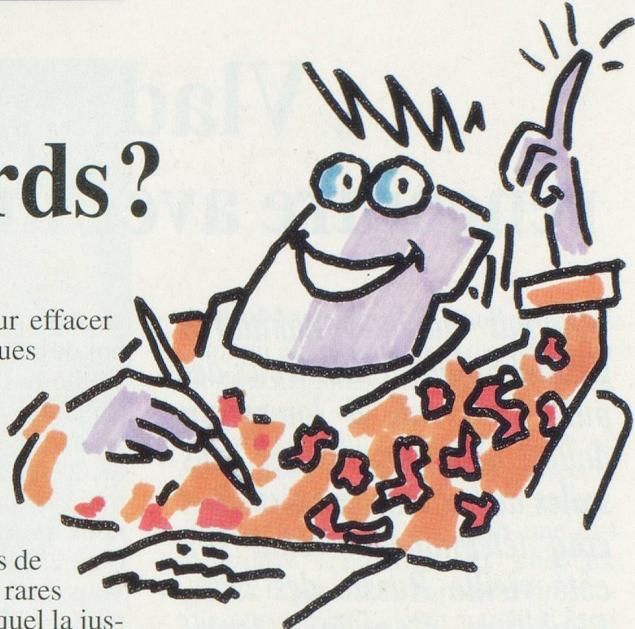
– D'une part le fonds de solidarité de sept milliards, dont le revenu annuel sera destiné à divers actes de solidarité à raison de 50% en Suisse et autant dans certains pays étrangers.

– D'autre part le fonds actuellement de 170 millions créé par les trois banques principales avec la participation des assurances et de certaines industries de la Suisse. Eventuellement vont se rajouter à ce montant 100 millions légués par la Banque nationale. Ce fonds servira à une aide aux juifs, survivants de la Shoah et vivant dans la misère. Il

avait été créé surtout pour effacer l'image ternie des banques suisses dans le monde, plus particulièrement aux Etats-Unis.

(...) Après les mesures prises par notre pays afin de régler cette affaire, nous devrions être fiers de nous trouver parmi les rares pays de ce monde dans lequel la justice prend finalement toujours le dessus.

Eric Billig  
2, chemin du Châno  
1802 Corseaux



dats français au Locle, hébergement des Polonais dans la région, tout a été retranché. Si vous n'aviez plus assez de place pour mon texte complet, il eût été préférable de laisser en blanc ce reste d'espace.

Et cette fois, j'espère que vous aurez la correction de ne rien retrancher.

Ruth-Hélène Brandt  
Rue de France 29  
2400 Le Locle

(Réd.) Veuillez accepter mes excuses. Mais vous comprendrez sans doute qu'il a fallu opérer un choix, ce qui se pratique dans tous les journaux du monde. En outre, je ne pense pas avoir trahi votre pensée en retranchant des faits connus de nos lecteurs.

## D'accord, pas d'accord!

Vous avez aimé un article, ou vous l'avez détesté? Votre magazine GÉNÉRATIONS vous fait réagir? Envoyez vos lettres à l'adresse suivante:

Magazine  
GÉNÉRATIONS  
Rédaction  
Case postale 2633  
1002 Lausanne

Raymond Brussino  
22, av. Eugène-Pittard  
1206 Genève

## Tout ou rien!

Pour mon témoignage 1939-1945, j'ai reçu une lettre m'informant qu'il était intéressant et paraîtrait en octobre. Or, ce que je découvre sur le journal d'octobre n'est qu'une petite partie de ce que j'avais écrit et qui perd une bonne partie de son sens. Rationnement, entrée des sol-



## Le savoir-faire du cœur

Il n'y a pas que de mauvaises nouvelles. Tous les dimanches soirs, Gil Caraman donne la parole à ceux qui œuvrent au mieux-être de tous. Ecoute, attention, entraide ou action sont présentes à ce rendez-vous hebdomadaire qui laisse une place privilégiée aux seniors. Ne manquez pas l'agenda social en début d'émission.

Les dimanches 7, 14, 21 et 28 décembre dès 21 heures sur RSR La Première.